

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2022

Bilan des mesures réalisées pour la période
du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Bilan des mesures réalisées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie	Obstacle	Mesure	Responsable	Échéancier	Indicateur	Bilan au 31 mars 2021
Environnement de travail et accessibilité physique des lieux	L'environnement de travail et les bureaux ne sont pas conçus et adaptés pour répondre aux besoins des personnes handicapées nouvellement embauchées	Effectuer l'évaluation ergonomique du poste de travail et l'ajuster lors d'une demande expressément formulée	Responsable des ressources humaines	En continu	Nombre de demandes d'ajustement faites par les employés handicapés	Aucune demande reçue durant cette période
	Les différents bureaux ou établissements de la SDBJ ne sont pas conçus pour recevoir des personnes handicapées	Déplacement, dans la mesure du possible, des employés de la SDBJ pour aller à la rencontre des personnes handicapées afin d'éviter les déplacements inutiles et de les accommoder	Tous les employés de la SDBJ concernés	En continu	Respect de cette procédure lorsqu'une demande est faite par une personne handicapée	Cette procédure a été respectée
	Les directives concernant l'accueil dans les bureaux et les installations de la SDBJ des personnes en situation de handicap sont méconnues par le personnel d'accueil	Diffuser au personnel d'accueil le Guide d'information sur les services accessibles afin de mieux accueillir les personnes handicapées	Responsable des ressources humaines et cadres	Annuellement	Diffusion du guide au personnel d'accueil	Non réalisé
Processus d'approvisionnement	L'accessibilité des biens et des services n'est pas toujours prise en compte dans le processus d'approvisionnement en biens et en services de la SDBJ	<p>Sensibiliser les cadres à la priorisation d'achat ou de location de biens et de services accessibles aux personnes handicapées en leur partageant la fiche d'information « Approvisionnement accessible : des réponses à vos questions »</p> <p>Diffuser le guide d'accompagnement « L'approvisionnement en biens et en services accessibles aux personnes handicapées » disponible sur le site de l'Office des personnes handicapées du Québec aux personnes concernées à la SDBJ</p>	Responsable des ressources humaines	En continu	<p>Transmission de la fiche d'information « Approvisionnement accessible : des réponses à vos questions » aux cadres de la SDBJ</p> <p>Diffusion du guide d'accompagnement « L'approvisionnement en biens et en services accessibles aux personnes handicapées » aux personnes concernées de la SDBJ</p>	<p>Non réalisé</p> <p>Non réalisé</p>

Catégorie	Obstacle	Mesure	Responsable	Échéancier	Indicateur	Bilan au 31 mars 2021
Accessibilité à l'emploi	Les programmes existants pour faciliter l'embauche des personnes handicapées sont méconnus	Rendre accessible l'information concernant le programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées sur le réseau commun accessible aux membres du personnel	Responsable des ressources humaines	En continu	Rendre accessible le programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées sur le réseau commun	Non réalisé
	Le processus de recrutement et les outils de sélection ne sont pas exempts de discrimination à l'égard des personnes handicapées.	Réviser le programme de recrutement, et les outils de sélection afin de s'assurer qu'ils ne contiennent pas d'éléments pouvant discriminer les personnes handicapées	Responsable des ressources humaines	En continu	Programme de recrutement révisé Outils de sélection révisés	Partiellement réalisé Le programme n'a pas encore été revu, mais l'équipe des ressources humaines peut adapter le processus de recrutement en fonction des besoins des candidats en situation de handicap Non réalisé
Communication et sensibilisation	Méconnaissance du personnel des réalités des personnes handicapées	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) à l'aide d'affiches, de courriels ou de capsules d'information diffusées auprès des membres du personnel. Diffuser le plan d'action annuel à tous les membres du personnel par courriel Rendre le plan d'action annuel disponible sur le réseau commun accessible aux membres du personnel Consulter une association de personnes handicapées dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action annuel à l'égard de personnes handicapées NOUVEAU : Sensibiliser les membres du personnel sur les exigences de la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les	Responsable des ressources humaines	Annuellement	Diffusion d'information sur la SQPH Diffusion du plan d'action annuel Plan d'action annuel accessible sur le réseau commun Association de personnes handicapées consultée Publication de la vidéo	Réalisé Des publications ont été effectuées lors de la SQPH sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) Partiellement réalisé Le plan d'action annuel a été rendu disponible sur le site internet de la SDBJ. Réalisé Cette mesure sera réalisée lors de l'élaboration du prochain plan d'action à l'égard de personnes handicapées Non applicable car il s'agit d'une nouvelle mesure

		<p>personnes handicapées en partageant sur le groupe Facebook réservé aux employés une capsule vidéo sur le sujet</p> <p>NOUVEAU : Faire circuler des outils de support pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées auprès des membres du personnel concernés</p>				<p>Diffusion des outils</p>	<p>Non applicable car il s'agit d'une nouvelle mesure</p>
--	--	--	--	--	--	-----------------------------	---

Reddition de compte de la Politique l'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Indicateur	Nombre
Nombre de plaintes reçues et traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	0
Nombre de demandes d'accommodement relatives à l'accès physique à nos locaux	0
Mesures d'accommodement dont l'organisation s'est dotée pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux documents et aux services	0

Diffusion du bilan des mesures réalisées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Le bilan des mesures réalisées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 sera diffusé sur le site Web de la Société de développement de la Baie-James et dans son réseau interne afin de le rendre accessible au public et au personnel.

Le bilan sera également transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec.

Toute demande d'information concernant ce bilan pourra être adressée à :

Madame Sarah Pier Dubois-Ouellet, M. A., CRIA
Directrice des ressources humaines et des communications
Société de développement de la Baie-James
110, boul. Matagami, case postale 970, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Tél.: 819 739-4717, poste 1253
Télec.: 819 739-4329
spdubois-ouellet@sdbj.gouv.qc.ca